



MAI 2021

CONGÉS LONGUE MALADIE

NON à la double peine !

En janvier dernier, nos organisations syndicales ont saisi Monsieur le Maire concernant une situation nous apparaissant particulièrement injuste.

Elle touche les Agents gravement malades, placés en Congés Longue Maladie.

Si le traitement de ces Agents n'est pas impacté, les primes RIFSEEP ne sont plus versées, et doivent ainsi être remboursées quand trop perçues. Pour ceux qui n'ont pas souscrit de garantie maintenant leur salaire, c'est une mauvaise surprise s'ajoutant à l'épreuve de leur maladie.

**L'administration peut décider par délibération
de revenir sur cette règle injuste.
Nous demandons qu'une délibération
soit prise sans délai !**

Fidèles à leurs engagements, nos organisations veillent à préserver votre pouvoir d'achat et vous accompagner dans les moments difficiles de votre vie.



Ensemblecgccftc@gmail.com



ensemblecftccgc.free.fr

